







RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DE LA VARIOLE DU SINGE

SITREP N° 006

Rédigé et Publié le 30 - Juillet - 2024

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Total de cas:09  NC:00	Origine des cas  DS Bujumbura Nord:04 DS Isare:02 DS Gitega:01 DS Nyanza-Lac:02
Centres de PEC des cas  HMK: 06 CHUK:03	Total Décès:00 

I. Faits saillants

- Début de l'atelier d'élaboration du plan de réponse Mpox à l'hôtel Saint Stephane à Bujumbura
- Déclaration de l'épidémie de Mpox par Mme le ministre de la Santé le 25 juillet 2024 ;
- Poursuite des investigations, le suivi des contacts et la prise en charge des cas ;
- Absence de résultats de laboratoire suite à l'insuffisance du kit de laboratoire

II. Contexte épidémiologique du Burundi

Le Burundi fait face à beaucoup de menaces des maladies à potentiel épidémique. Après quelques semaines de suspicion de cas de la variole du singe (Mpox), le Burundi a déclaré en date du 25-Juillet 2024 l'épidémie de Mpox. Notons que la frontière que partage le Burundi avec la République Démocratique de Congo constitue une zone épidémique de Mpox.

Le taux global d'attaque secondaire après un contact avec une source humaine connue est de 3% (étude menée en Afrique du Sud en 2023), et des taux d'attaque jusqu'à 50% ont été rapportés chez des personnes vivant avec une personne infectée par la Mpox.

1 Evolution épidémiologique

1.1 Notification des cas

En date du 30.07.2024, **23 alertes** réparties dans **14 districts/49** (détaillées dans le tableau ci-dessous) ont fait savoir l'existence de cas suspects de Mpox.

Parmi ces 23 alertes qui ont été émises aujourd'hui, 18 ont été investiguées et validées ; les échantillons ont été prélevés pour les analyses de laboratoire.

Tableau 1 : Répartition des alertes du 30-Juillet-2024 par district sanitaire

N°	District sanitaire	Alertes du 29/07/2024	Alertes du 30/07/2024	Alertes investiguées	Alertes validées	Observations
1	Bujumbura Nord	1	4	4	4	
2	Bujumbura Centre		1			Investigation en cours
3	Kibumbu		1	0	0	Equipe d'investigation encours de déploiement
4	Muramvya		1	0	0	Equipe d'investigation encours de déploiement
7	Ryansoro		1	0	0	Equipe d'investigation encours de déploiement
8	Kinyinya		1	0	0	Equipe d'investigation encours de déploiement
9	Butaganzwa		1	1	1	
10	Ruyigi		4	4	4	
11	Kayanza		4	4	4	
12	Gahombo		2	2	2	
13	Mutaho		2	2	2	
14	Cibitoke	1	1	1	1	
	Total	2	23	18	18	

Le cumul des alertes depuis le début de l'épidémie s'élève **93** parmi lesquels **9** ont été déjà **confirmés positifs**.

II.1.2 Cas confirmés et leurs origines

Au cours de la journée du 30-Juillet 2024, aucun échantillon (sur 4 prélèvements de la veille) n'a été analysé par le laboratoire national suite à l'insuffisance des kits de laboratoire.

A la date du 30-Juillet 2024, le **cumul de cas confirmés est 9** originaires du DS Isare (2), Bujumbura Nord (4), Gitega (1) et Nyanza-Lac (2).

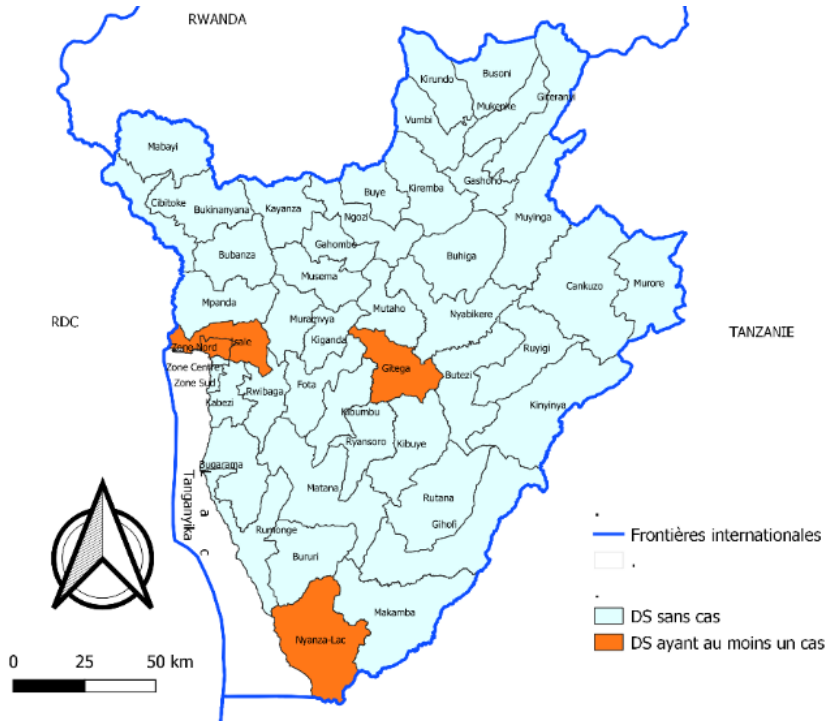
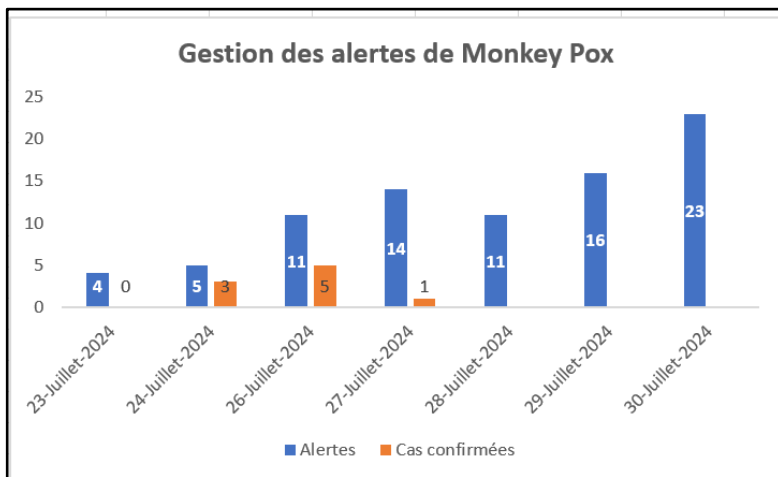


Fig1. Localisation des districts affectés

1.3 Gestion des alertes et des cas contacts



Pour les 9 cas confirmés, le traçage de contacts continue et s'étend dans d'autres zones (hors district).

Au cours de la journée du 30-Juillet-2024, les 4 prélèvements effectués pour le laboratoire sont en attente de résultats après 24h.

III. Actions de santé publique

- ◆ Début de l'atelier d'élaboration du plan de riposte de Mpox à l'Hôtel Saint Stéphane ;
- ◆ Notification des alertes par les formations et les districts sanitaires ;
- ◆ Déploiement des équipes de surveillance et identifications des cas contacts ;
- ◆ Investigations de 23 alertes ;
- ◆ Poursuite de la prise en charge des cas de Mpox ;
- ◆ Prélèvement et analyse des échantillons auprès des cas suspects ;
- ◆ Traçage et suivi des contacts ;
- ◆ Désinfection des ménages des cas confirmés ;
- ◆ Diffusion des messages de préventions contre la maladie.

IV. Défis

- ◆ Implication des districts dans la gestion des alertes et le traçage des contacts ;
- ◆ Disponibilité des kits de dépistages ;
- ◆ Sensibilisation de la population sur les mesures préventives du Mpox ;
- ◆ Disponibilité des unités d'isolement dans les FOSA ;
- ◆ Renforcement de capacités des prestataires ;
- ◆ Disponibilité de kits pour la protection des prestataires ;
- ◆ Insuffisance des ressources pour l'investigation des alertes (Véhicules, carburant, personnel formé, moyen financier) ;
- ◆ Faire payer les patients pour leur prise en charge et leur séjour à l'hôpital ;

- ◆ Protocole d'isolement non respecté suite aux visites pour approvisionnement en nourriture des patients ;
- ◆ Protocole de prise en charge non harmonisé
- ◆ Motivation des prestataires.

Pour le rapportage :

- **Dr NKENGURUTSE Liliane, Directrice du COUSP**
Email : lilianenkengurutse@gmail.com Tél : 69981827
- **Dr Issa DIALLO, Team Lead EPR, OMS, bureau pays Burundi**
Email : diallois@who.int Tél : +257 76922233

Approuvé par :
Le Ministre de la Santé Publique
et de la Lutte contre le SIDA

Dr Lydwine BARADAHANA